

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

Découvrez

LES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION



NOUVEAU SERVICE DE
CHIRURGIE
AMBULATOIRE

CAMPAGNE DE VACCINATION
CONTRE LA GRIPPE
SAISONNIÈRE

RECETTES DU SERVICE
DIÉTÉTIQUE

L'ACTIVITÉ
ONCO-GÉRIATRIQUE

ISSN 2274-827X



9 1772274 827003 >

SOMMAIRE

03 Édito

04 Les Soins de Suite
et de Réadaptation

06 Prévention et gestion
du passage à l'acte

07 Une première certification
des comptes réussie

08 Actualités du CHAM

24 Présentation du comité local
de la Ligue Contre le Cancer

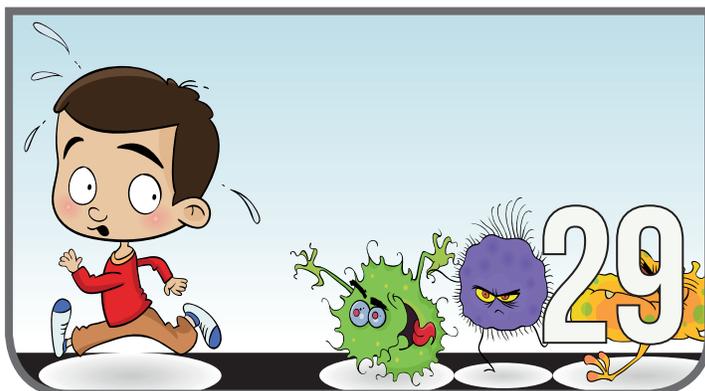
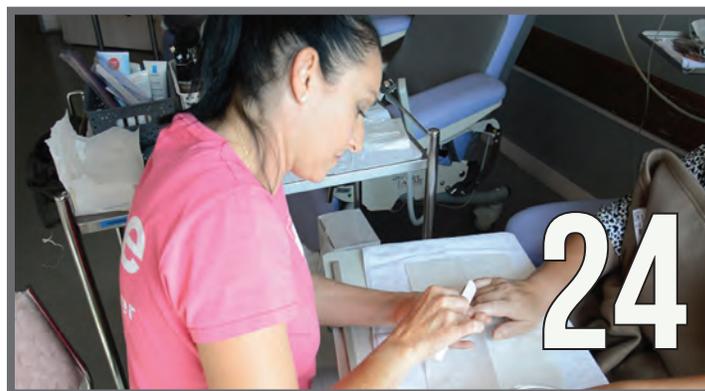
26 L'onco-gériatrie au CHAM

28 Service de chirurgie
ambulatoire

29 La grippe saisonnière

30 Recettes du service diététique

32 La dématérialisation



Édito

Mesdames, Messieurs, Docteurs,

Ce nouveau numéro du CHAM Info nous permet de découvrir plusieurs services :

- Le SSR, souvent méconnu mais pourtant indispensable à notre CHAM. L'équipe y fait un travail remarquable dans des locaux difficiles (ils sont dans les prochains projets, après cependant le bloc et les urgences).
- Le nouveau service de chirurgie ambulatoire prouve notre volonté de développer cette activité et nous y parvenons (passant de 32 % en 2014 à 42 % en juillet 2017) et notre capacité à moderniser certains secteurs.
- L'onco-gériatrie est très performante au CHAM et répond aux besoins de la population.

Enfin, n'oublions pas la 1ère certification des comptes réussie, la dématérialisation et l'aide du comité local de la Ligue Contre le Cancer. Je tiens à saluer le travail et l'implication de Madame Françoise ALIX qui nous a quittés cet été. Celle-ci était responsable de l'antenne locale de la Ligue Contre le Cancer et au niveau du CHAM représentante des Usagers et membre du Conseil de Surveillance.

Dernier point, nos dossiers avancent et j'espère qu'en tout début 2018, nous pourrons annoncer des accords pour notre bloc et nos urgences. Mais nous devons poursuivre vers l'efficacité de nos services et tenir compte de notre contrat de retour à l'équilibre financier.

Bonne fin d'année 2017.

Didier Poillerat
Directeur



CHAM INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Didier POILLERAT

RÉDACTEUR EN CHEF
Nadia CRITON

COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

CONCEPTION / PAO
Cédric DE RYCKE

CRÉDITS PHOTOS

Anthony Manet, Cédric De Rycke, Manuel Guiton, Établissements pour Personnes Âgées du CHAM, Lions Club de Montargis, No Limit Race, RAID des SAMU et Urgences 2017, 123RF (asturianu, Brent Hofacker, casaltamoiola, dionisvera, es75, funwayillustration, Igor Zakowski, ivook, jossdiim, leekris, Pavol Stredansky, Sara Winter, shadowstudio), Fotolia (AMATHIEU, apinan, gam16, pict rider, Web Buttons Inc, ニゴ)

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11
Fax : 02 38 95 90 22

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr



www.ch-montargis.fr

LES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Un secteur stratégique de l'offre de soins



Les missions de ce secteur, de nature sanitaire, sont axées sur le retour du patient vers son lieu de vie ou de travail. C'est pourquoi il représente un secteur stratégique de l'offre de soins en raison de sa position, entre soins de courte durée et retour à domicile, Unités de Soins de Longue Durée (USLD) ou secteur médico-social. Les SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) constituent donc aujourd'hui les pivots des filières de prise en charge, dont ils assurent la fluidité.

Outre des soins (médicaux et curatifs voire palliatifs), une structure autorisée en SSR assure :

- Une rééducation pour aider le patient à recouvrer le meilleur potentiel de ses moyens physiques, cognitifs et psychologiques. L'objectif est, autant que possible, la restitution intégrale de

l'organe lésé ou le retour optimal à sa fonction.

- Une réadaptation pour accompagner le patient si les limitations de ses capacités s'avèrent irréversibles. Le but est de lui permettre de s'adapter au mieux à ces limitations et de pouvoir les contourner autant que possible.
- Une réinsertion pour aller au-delà des soins médicaux et garantir une réelle autonomie au patient, dans sa vie familiale et professionnelle, afin qu'il recouvre au maximum les conditions de vie qui précédaient son séjour hospitalier. La réinsertion représente donc l'aboutissement d'une prise en charge totalement personnalisée du patient.

Compte tenu de ces missions, la dimension

La place du SSR dans le parcours des patients se situe entre soins de courte durée et le retour à domicile, Unités de Soins de Longue Durée (USLD) ou secteur médico-social (maison de retraite).

Médecine - Chirurgie

Soins de Suite
et de Réadaptation

Domicile, USLD,
Maisons de retraite



Historique

- Avant 1979 « Service des convalescents » pour les suites chirurgicales (30 lits) sur le site du centre ville
- 1979 Ouverture du bâtiment actuel sur le site d'Amilly : 60 lits « moyen séjours » Centre de Cure
- 1991 Les 60 lits de « moyen séjour » deviennent 60 lits de « Soins de Suite et Réadaptation » (évolution réglementaire)
- 1993 Les services de médecine et de chirurgie rejoignent le SSR sur Amilly

Personnel intervenant au SSR

- 2 médecins
- 1 cadre de santé
- 11 infirmières dont 2 de nuit
- 25 aides soignantes dont 4 de nuit
- 1 assistante sociale
- 2 secrétaires
- 2 diététiciennes
- 2 enseignants en APA
- 4 aides-soignantes / aides-kinésithérapeutes
- 2 ergothérapeutes
- 6 kinésithérapeutes
- 9 agents des services hospitaliers (ASH)

Chiffres clés 2016 du SSR

- 60 lits
- 351 patients pris en charge dont, pour la majorité :
 - o 146 sont rentrés à domicile
 - o 63 ont été en maison de retraite
 - o 46 sont repartis dans un service de médecine ou de chirurgie, ...
- 35 569 actes de la Classification Spécifique des Actes de rééducation et Réadaptation (CSARR) codés par l'ensemble du personnel
- 18 699 journées d'hospitalisation

pluridisciplinaire de la prise en charge est centrale. C'est pourquoi médecins, infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes, enseignants en aide physique adaptée, ergothérapeutes, diététiciens, assistante sociale, psychologue, cadre de soins s'articulent pour pouvoir proposer à chaque patient une prise en charge globale et personnalisée.

Des services pivots et sous contraintes

Le secteur des SSR connaît un développement continu, compte tenu des besoins de soins liés aux maladies chroniques, aux événements de santé invalidants et au vieillissement de la population. Cette offre est aussi de plus en plus sollicitée du fait de la diminution des durées moyennes de séjour, que ce soit en médecine ou en chirurgie.

Apparition progressive d'un nouveau mode de financement

Historiquement, le financement du SSR se faisait sur la base d'une dotation globale annuelle réévaluée chaque année sur la base de la dotation de l'année précédente. Depuis le 1er mars 2017, une partie de ce financement est liée à l'activité réelle = plus l'activité est forte au sein du SSR, plus les montants perçus par l'hôpital sont importants. La mise en œuvre de l'entièreté du dispositif est planifiée progressivement jusqu'en 2022. ■

Dr Cyrille MASSYN
Médecin DIMAP

PRÉVENTION ET GESTION DU PASSAGE À L'ACTE



Selon l'ONVS (Observatoire National des Violences en milieu de Santé), 25% des situations de violence déclarées ont lieu en milieu psychiatrique, contre 10% aux urgences. Cependant, tous les services de soins et administratifs sont concernés.

La confrontation aux actes de violence entraîne de nombreux accidents de travail et des prises en charge qui sont souvent mal vécues par les soignants, les patients et les visiteurs, jugées insatisfaisantes et pouvant provoquer une rupture dans la relation de confiance.

La formation proposée est issue d'une collaboration étroite entre les hôpitaux psychiatriques et les services pénitentiaires irlandais afin d'améliorer la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux et placés en détention. Depuis le début des années 90, cette formation s'est étendue à l'ensemble des services de soins et est diffusée sur tout le Royaume-Uni. En constante évolution, elle est accessible à tous.

Depuis 2007, cette formation a été mise en place dans différents services de psychiatrie adulte français : service d'hospitalisation complète, UMD (Unité pour Malades Difficiles) et UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée)¹. Les retours ont été jusqu'à maintenant très positifs : baisse du nombre des accidents de travail et des arrêts liés à des agressions physiques, meilleure organisation de la prise en charge du patient hétéro agressif, amélioration de l'accueil des visiteurs, réassurance des personnels soignants.

Proposée par le CHAM depuis 2016, la formation « prévention et gestion du passage à l'acte hétéro agressif » se présente sous la forme de deux sessions de 3 et 2 jours. La première s'adresse exclusivement aux infirmiers et aides-soignants travaillant en équipe, la seconde à l'ensemble du personnel.

La formation est inscrite au catalogue de la formation continue et se découpe en trois points :

- Rappel des textes législatifs en vigueur encadrant la Chambre d'Isolément Thérapeutique et la contention physique ainsi que les règles de bonnes pratiques.
- Techniques de prévention du passage à l'acte : communication verbale et non-verbale, posture à adopter, vocabulaire approprié.
- Techniques physiques de gestion du passage à l'acte : savoir maîtriser l'agresseur sans le blesser en assurant la sécurité des personnels et en utilisant une communication adaptée.

L'enseignement de ces différentes techniques s'appuie sur l'expérience du formateur et sur des mises en situation se basant sur le vécu professionnel des participants.

Chaque session peut accueillir jusqu'à 12 personnes. Pour vous inscrire, rapprochez-vous de votre cadre de santé.

¹ *Groupe Hospitalier Paul Guiraud, Villejuif*

Manuel GUITON
Cadre de santé & Formateur

UNE PREMIÈRE CERTIFICATION DES COMPTES RÉUSSIE



Pour sa première certification, **les comptes de l'exercice 2016** du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise ont été **certifiés sans réserve** lors du Conseil de Surveillance de juin dernier par le cabinet de commissariat aux comptes Deloitte.

L'absence de réserve sur la sincérité et la fiabilité des comptes est un **gage de la fiabilité et la qualité de gestion** pour le CHAM dont le budget s'élève à 132 millions d'euros en 2016. Cette certification représente un indice de confiance élevé et est un atout majeur dans le dialogue de gestion avec les interlocuteurs de l'établissement : les équipes, les partenaires institutionnels mais aussi les établissements bancaires pour souscrire des emprunts bancaires.

De juin 2016 à mai 2017, le cabinet Deloitte a vérifié la gestion du CHAM. Exigeant de nombreuses preuves matérielles (codage de l'activité et exhaustivité des recettes, justification de provisions, inventaire des immobilisations, factures, contrôles de la paie, inventaires des stocks de magasins, audit du système d'information...), il a pu tester la

réalité et la fiabilité des règles de contrôle interne.

Une mobilisation des équipes pendant 4 années

Le projet de certification des comptes a été piloté par la direction des finances en lien étroit avec la trésorerie municipale de Montargis et le soutien de la direction générale. Ce projet qui a mobilisé les équipes depuis 2013, a conduit à faire évoluer les processus de gestion afin de répondre aux exigences du certificateur et de la comptabilité publique applicables aux établissements publics de santé (M21).

Cette certification reconnaît l'investissement et la qualité du travail du personnel impliqué dans la gestion : l'ensemble des directions fonctionnelles, la pharmacie, le laboratoire, le département d'information médicale et la trésorerie municipale de Montargis en lien avec la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).

Le CHAM est inscrit dans un processus d'amélioration et s'est engagé à poursuivre cette dynamique. ■

Nadia CRITON

Directrice des Finances
et des Relations avec les Usagers

ACTUALITÉS DU CHAM

► 8ème RENCONTRE SPORTIVE RÉGIONALE INTER-HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES - 1er juin 2017



Depuis 2010, le service de psychiatrie du CHAM organise chaque année une journée de rencontre sportive où sont conviés les hôpitaux psychiatriques de la région Centre-Val de Loire et certains départements limitrophes.

Tous ces établissements sont affiliés à l'association Sport en Tête, association qui existe depuis plus de 20 ans et qui a pour but de fédérer les hôpitaux psychiatriques autour de l'activité sportive.

De nombreux soignants du service de psychiatrie se sont mobilisés afin que cette journée s'organise et se déroule dans les meilleures conditions pour

tous les participants.

L'édition 2017 s'intitulait « Les Dieux de la Pailleterie ». Neuf établissements ont répondu présents ; La Charité-sur-Loire, Romorantin, Les Murets, Blois, Bonneval, Châteauroux, Ainay-le-château, Nemours et Amilly-Montargis. La rencontre a eu lieu sur le domaine de la Pailleterie à Amilly et accueillait plus de 200 personnes, patients et soignants confondus.

Comme à chaque édition, la convivialité et l'échange entre soignants et patients étaient au rendez-vous.

► 5ème JOURNÉE MONTARGOISE DE CANCÉROLOGIE 8 juin 2017



La cinquième journée montargoise de cancérologie et soins de support s'est déroulée le jeudi 9 juin à l'Espace Jean Vilar d'Amilly.

Cette manifestation ouverte au public et coordonnée par l'association Marie Curie et le Dr Waheed Askoul, oncologue-radiothérapeute au Centre de radiothérapie et au CHAM, a regroupé de nombreux professionnels de santé et associations

pour informer le public sur le cancer, sa prise en charge, les avancées technologiques et les activités adaptées.

Cette année encore, la journée a rencontré un grand succès et le nombre de visiteurs a démontré l'intérêt porté par les professionnels de santé et le public sur la cancérologie en général.

► ATELIER PHOTOS « DÉFORMATION » À LA CLAIRIÈRE
9 juin 2017



Le 9 juin, les résidents de l'EHPAD La Clairière ont participé à un atelier photos axé sur la symétrie et la déformation.

Cet atelier, qui a pour objectif de faire travailler la créativité et l'imagination, a connu un grand succès.

C'est avec beaucoup d'amusement que nos artistes ont réalisé de nombreuses prises de vues.

L'atelier demandait concentration et attention pour les élèves photographes du jour : prise en main de l'appareil photo, bon angle de vue à trouver, choix de la déformation à appliquer, puis capture de l'image.

Une animation qui sort de l'ordinaire et qui a su plaire à tous.

▶ SORTIE AU MOULIN DE TAN POUR L'USLD LES CHEMINS FLEURIS

9 juin 2017



L'USLD (Unité de Soins de Longue Durée) Les Chemins Fleuris organisait une sortie au Moulin de Tan.

Le Parc de 15 hectares, classé « jardin remarquable » en 2011, est situé à Sens et accueille chaque année près de 200 000 visiteurs.

Il propose des scènes paysagères variées : arboretum, enclos animaliers, roseraie sauvage, oiseaux aquatiques, zone d'observation faunistique...

La journée avait également pour objectif de mettre les sens en éveil : toucher des textures différentes, voir des couleurs, sentir des odeurs.

Les résidents ont aussi pu passer un moment avec les animaux du parc.

Une journée apaisante et pleine de sérénité, dans un cadre naturel idyllique.

▶ SPECTACLE POUR LES ENFANTS MALADES

14 juin 2017



L'association SEMAM (Sourire pour les Enfants Malades de l'Agglomération Montargoise) et le service de pédiatrie ont organisé un après-midi récréatif, pour les enfants malades de longue durée soignés au CHAM.

Les résidents de la maison de retraite étaient également invités à partager ce moment convivial et intergénérationnel.

Le spectacle, animé par le cirque Paradiso, s'est déroulé le 14 juin dans la salle d'animation de

l'EHPAD la Clairière. Un goûter a ensuite été servi aux enfants.

Chaque année, l'association SEMAM propose des animations et offre des cadeaux à Noël aux enfants soignés au CHAM.

C'est grâce à l'implication des bénévoles (personnel de la pédiatrie) et aux dons que ces actions sont possibles.

▶ REPAS À THÈME SUR LA PROVENCE EN EHPAD-USLD

15 juin 2017



Un repas, sur le thème de la Provence, était proposé aux établissements pour personnes âgées du CHAM le 15 juin.

Les cuisiniers du CHAM ont été inspirés par les saveurs du sud de la France : salade provençale en entrée, sauté d'agneau à la provençale accompagné de penne en plat principal, fromage de chèvre, tarte tropézienne et fraises pour finir en beauté.

Dans le même temps, les EHPAD et ULSD

organisaient une semaine d'animation sur ce même thème.

Les résidents ont pu participer à de nombreuses activités : concours de pétanque, séance cinéma, danse, spectacle avec diaporama...

Des journées au programme bien chargé, sans oublier de s'amuser et de se divertir en toute convivialité.

▶ FÊTE DE LA MUSIQUE À L'UHP 20 juin 2017



Le 20 juin, l'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique (UHP) organisait sa fête de la musique. Les patients étaient invités dans la salle d'activités afin de profiter du spectacle, qui a été apprécié de tous.

Le groupe, composé d'agents du service de psychiatrie adultes du CHAM, est déjà bien connu puisque chaque année, il participe à la rencontre sportive régionale inter hôpitaux psychiatriques et propose un concert pour clôturer la journée.

La fête de la musique du CHAM était prévue le 21 juin, devant l'entrée principale de l'hôpital. Le service de psychiatrie adultes devait y jouer des

percussions et les Établissements pour Personnes Âgées une chorale. Malheureusement, à cause de la canicule, la journée a été annulée.

Ce fut également le cas en 2016. En effet, plusieurs agents de l'hôpital, qui devaient participer à la fête de la musique, ont été touchés par les inondations qui ont frappé le Loiret.

Vous êtes passionné de musique ? Vous jouez d'un instrument, vous êtes chanteur et vous souhaitez participer à la fête de la musique 2018 au CHAM ? N'hésitez pas à vous inscrire en envoyant un email à cderycke@ch-montargis.fr.

▶ JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANE

22 juin 2017



La loi de bioéthique, modifiée le 7 juillet 2011, a fait de la question du don d'organes une priorité nationale. C'est également l'un des chantiers prioritaires de l'Agence de la biomédecine.

Du nouveau-né à la personne âgée, nombreux sont les patients dont la vie est sauvée, ou considérablement améliorée, grâce à une greffe d'organes, et les besoins ne cessent de croître. Cette augmentation découle en premier lieu du succès de la greffe, une technique médicale de mieux en mieux maîtrisée. En conséquence, les situations dans lesquelles une greffe est recommandée sont de plus en plus nombreuses et diversifiées.

Depuis le 1er Janvier 2017, un nouveau décret concernant le don d'organes et de tissus est appliqué en France. Ce décret ne modifie pas les 3 grands principes de la loi de bioéthique qui sont le consentement présumé (nous sommes tous donateurs d'organes et de tissus présumés), la gratuité du don, et l'anonymat entre le donneur et

le receveur. Alors qu'est-ce qui a vraiment changé ?

Les 3 modalités de refus sont précisées :

- Le principal moyen de s'opposer au prélèvement de ses organes et tissus après la mort est de s'inscrire sur le registre national des refus. Et pour plus de simplicité, l'inscription est désormais possible en ligne sur le site registrenationaldesrefus.fr
- Sinon, vous pouvez également faire valoir votre refus de prélèvement par écrit et confier ce document daté et signé à un proche.
- Enfin, vous pouvez communiquer oralement votre opposition à vos proches qui devront en attester auprès de l'équipe médicale.

De plus, le refus peut désormais être partiel, et ne concerner que certains organes ou tissus.

► JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA MACULA

29 juin 2017



Au CHAM, une journée était organisée le 29 juin, pour informer le public sur les atteintes de la macula et proposer un dépistage gratuit, assuré par le Dr JAMALO. 28 patients ont été reçus, dont un dépistage positif.

La dégénérescence maculaire

Elle est liée à l'âge (DMLA) et est la première cause de malvoyance chez les plus de 50 ans. Cette maladie de l'œil qui atteint le centre de la rétine concerne un million de personnes en France. Elle s'installe souvent progressivement, sans que l'on ressente le moindre symptôme et peut, en l'absence de traitement, évoluer vers une perte de la vision centrale.

La maculopathie diabétique

Il s'agit d'une complication fréquente du diabète, d'autant plus que ce dernier est ancien. Elle

constitue la principale cause de malvoyance chez près de 30% des personnes atteintes de diabète depuis plus de vingt ans.

L'occlusion veineuse rétinienne (ou OVR)

C'est une affection courante de la rétine et une cause de cécité commune. Elle correspond au ralentissement brutal de la circulation veineuse dans la rétine, en raison d'un caillot par exemple. L'occlusion, brutale et sans avertissement, prive la rétine d'oxygène et peut induire une fuite de liquide dans la macula (œdème maculaire). La vision devient floue ou peut même être totalement perdue.

Tout signe d'atteinte de la macula (lignes droites déformées, tache fixe au centre de la vision...) nécessite une consultation en urgence chez un ophtalmologiste.

► RAID DES SAMU ET URGENCES 2017

30 juin au 1er juillet 2017



Le RAID des SAMU et des Urgences 2017 s'est déroulé à Armentières. Comme chaque année, les épreuves étaient corsées et il fallait être en bonne condition physique pour en venir à bout.

Les participants ont eu un repos bien mérité, après 2 jours d'épreuves sportives intensives, qui représentent un total de :

- 94 km de VTT
- 22 km de course à pied
- 6 km de canoë
- 1 425 m de dénivelé
- 9 575 kcal dépensées

Sur 35 équipes, 3 équipes du CHAM étaient présentes : les Cham allô (Fanny FAGARD, Arnaud BANSARD et Guillaume PRESLE), les Cham fait pas peur (Wendy DELAVEAU, Jean-Paul STEPHAN et Christophe LEFEVRE) et les Chaminettes (Séverine GUERIN, Catherine LAVALETTE et Véronique THUILLIER) et ont terminé respectivement à la 14ème, 21ème et 22ème place (1ère équipe féminine au classement).

L'équipe des Bad Boys d'Alençon a remporté ce 14ème RAID des SAMU et urgences.

▶ SORTIE EN BÂTEAU MOUCHE POUR L'EHPAD LA CERISAIE 6 juillet 2017



Des résidents de l'EHPAD La Cerisaie ont profité du soleil du 6 juillet pour visiter Paris.

Certains ont découvert la ville avec curiosité et amusement, tandis que d'autres se remémoraient quelques moments passés dans la capitale, après y avoir vécu de nombreuses années.

Les discussions étaient très diverses et variées, allant des modifications de route dans la capitale à l'histoire des monuments.

Tous ont pourtant été unanimes sur un sujet : le

succès de la sortie.

Après une journée pleine de souvenirs et au programme chargé, les résidents sont rentrés à La Cerisaie pour profiter d'un repos bien mérité.

Ce moment de détente est toujours très apprécié, car il permet de sortir de l'EHPAD et de découvrir de nouveaux lieux.

C'est aussi l'occasion d'échanger et d'apprendre à mieux se connaître.

▶ JEUX D'ADRESSE ET AQUATIQUES À L'EHPAD AU FIL DE L'EAU

16 août 2017



Chaque été, des jeux de saison sont proposés aux résidents des établissements pour personnes âgées du CHAM.

Cet été, à l'EHPAD Au Fil de l'eau, chacun a pu démontrer sa dextérité aux jeux d'adresse et aquatiques.

Ces jeux estivaux, ainsi que les sorties, les ateliers par le mouvement ou encore la danse assise, sont mûrement réfléchis afin d'être adaptés aux résidents. Ils sont le fruit d'une collaboration entre animateurs, professeur d'APAS (Activité Physique Adaptée et Santé), ergothérapeutes, aide kinésithérapeute...

Ces moments sont l'occasion de se divertir et de partager un moment de détente en toute convivialité. Chaque résident retrouve son âme d'enfant et son esprit de compétitivité.

Au Fil de l'eau est situé au bord du canal de Briare et à proximité du lac des Closiers. Une situation géographique qui permet aux résidents de bénéficier d'un cadre de vie agréable et proche de la nature.

Un environnement qui se prête parfaitement aux jeux extérieurs.

▶ 3 ÉQUIPES DE PÉDIATRIE AU CHALLENGE INTER-ENTREPRISES

8 septembre 2017



Organisé par le Lions Club de Montargis et la Jeune Chambre Économique de Montargis, le challenge inter-entreprises a réuni 98 équipes (388 inscrits) pour cette 7ème édition, qui s'est déroulée le vendredi 8 septembre.

De nombreux spectateurs sont venus soutenir les équipes ou simplement assister au spectacle.

3 équipes de pédiatrie du CHAM se sont inscrites, de leur propre initiative, à la compétition : Pédia Team 1 (Dina SAMAKE, Sidonie COUTELLIER, Lucie HERVOUIN, Virginie MONCOMBLE), Pédia Team 2 (Filipe PESQUEIRA, Amaury VAN WONTERGHEM, Mamadou MBODJE, Abdul SWAR) et Pédia Team 3

(Céline DE FARIA, Manon BELOUET, Annabelle GALLOTTI, Laetitia POIRIER).

Tous les participants se sont donnés à fond pour réaliser les 3 épreuves au programme : 500 m de canoë, 12 km de vélo le long du canal et une boucle de 2.5 km de course autour du Lac de Châlette-sur-Loing.

Cette année encore, ce challenge a été une réussite et les bénéfices de cette manifestation ont été reversés aux oeuvres sociales du Lions Club de Montargis.

[Source : Lions Club de Montargis]

▶ NO LIMIT RACE 17 septembre 2017

Crédit photos : No Limit Race et DV prod



Robert, Carole, Virginie, Sylvie, Arnelle, Hermine, Elsa, Florine, Frédéric, Nathalie, Aurore, Marion et Kathleen

«Les Grenouilles Gâtinaises» est une association loi 1901 créée en 2010. Le nom a été choisi en référence à la couleur des tenues utilisée dans le service de réanimation du CHAM.

Le président est le Dr NICOLA, chef du pôle URJA, la trésorière est Mme MOREL, cadre supérieur du pôle URJA, et le secrétaire est M. MARTINEAU, cadre de santé en réanimation.

Le but de l'association est de compléter la formation du personnel paramédical et médical du service de réanimation, de participer à différents congrès (SRLF, CREUF, ARCO), d'acheter du matériel, de rechercher et de participer à la vie du service. Elle

sollicite des dons auprès d'entreprises privées.

Cette année, l'association a subventionné une équipe de soignants (IDE, AS et médecin) pour participer au No Limit Race. Cette course extrême s'est déroulée le 17 septembre à Saint-Jean-le-Blanc, à proximité d'Orléans, sur l'île Charlemagne.

Le but était de passer une journée de folie en alliant dépassement de soi et amusement.

Pour sa 3ème édition, la No Limit race s'est associée à une grande cause humanitaire en effectuant un don en faveur de l'association Action Contre la Faim.

▶ JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER

20 septembre 2017



Dans le cadre de la journée mondiale Alzheimer, le CAJA (Centre d'Accueil de Jour Alzheimer) ouvrait ses portes, le 20 septembre dernier, au public et aux professionnels de santé. L'équipe du CAJA, l'association France Alzheimer, le Service social et la Consultation mémoire du CHAM étaient présents afin de répondre aux nombreuses questions sur Alzheimer ou les maladies apparentées (informations sur la maladie, dispositifs d'accompagnement, aides possibles...). ▶ **CAJA : 02 38 95 93 98.**

Prévenir et aider pour mieux vivre la maladie

Vivre avec la maladie est un combat de tous les instants pour mettre à mal les préjugés touchant les personnes malades, freiner la progression de la maladie, continuer à initier et vivre pleinement ses



projets, faire entendre sa voix et préserver la dignité humaine. C'est pourquoi, au-delà des 3 millions de personnes malades et de leurs aidants proches, plus que jamais, tout le monde est et doit se sentir concerné par Alzheimer et sa prise en soin.

[Source : France Alzheimer]

▶ LANCEMENT D'OCTOBRE ROSE

28 septembre 2017



Le 28 septembre, une journée d'information sur le cancer du sein était organisée au CHAM.

Avec environ 54 000 nouvelles personnes touchées chaque année, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Près d'une femme sur neuf sera concernée au cours de sa vie, le risque augmentant avec l'âge. Moins de 10% des cancers du sein surviennent avant 40 ans. L'incidence augmente ensuite régulièrement jusqu'à 65 ans. Ceci, associé au fait que la densité de la glande mammaire est moins importante à cet âge, justifie le choix de la tranche d'âge de 50 à 74 ans retenue pour le dépistage organisé.

Après avoir doublé entre 1980 et 2005, l'incidence semble désormais en phase de stabilisation. Plus encourageant encore, la mortalité (nombre de

décès/an) n'a, elle, pas augmenté depuis les années 80. Le résultat d'énormes progrès, tant au niveau du dépistage que de la prise en charge médicale de la maladie. Pour preuve, aujourd'hui, plus de 3 cancers du sein sur 4 sont guéris en sachant que tous les types de cancers n'ont pas le même pronostic !

Le cancer du sein en chiffres chez la femme

- 54 000 nouveaux cas annuels
- 1er rang des cancers en terme de fréquence (33,5% de l'ensemble des nouveaux cas de cancer)
- 11 900 décès annuels
- 75% des cancers du sein se déclarent après 50 ans
- 61 ans = âge moyen au diagnostic ■

PRÉSENTATION DU COMITÉ LOCAL



La délégation de Montargis a été créée par Françoise ALIX en 2008 pour répondre aux besoins des malades et de leur entourage en complément des soins dispensés par le corps médical et les soignants.

A l'époque en effet, dès que l'on quittait le strict cadre des soins, les malades se retrouvaient sans conseil ni soutien accessible sur Montargis. La Ligue contre le cancer du Loiret, contactée par Françoise ALIX, lui a fait confiance pour créer et développer la délégation que nous connaissons aujourd'hui et qu'elle a animée jusqu'à sa récente disparition.

La délégation ne comprend que des bénévoles.

Après une phase de découverte des activités du groupe (permanences, contacts avec le public, actions de prévention et d'information, développement des soins de support, initiation d'Activités Physiques Adaptées et de Sport-santé, etc.) ceux-ci bénéficient d'une formation de trois jours, intégralement prise en charge par la Ligue, à l'issue de laquelle ils peuvent intégrer pleinement l'équipe. Ce point est essentiel pour assurer la qualité et le sérieux des contacts avec des personnes fragilisées par la maladie et ses conséquences, psychologiques, familiales, professionnelles et sociales.

La délégation opère sur la base d'une convention

DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

qui la lie au CHAM et régit son activité. Celui-ci met également à sa disposition des locaux, rue du Port St Roch à Montargis où se tiennent ses réunions et diverses activités comme la gymnastique adaptée.

Les bénévoles interviennent au CHAM et au Centre de Radiothérapie pour répondre aux besoins des malades.

Des actions de prévention ciblées sur les enfants sont menées sans les établissements scolaires ainsi que, pendant l'été, dans les centres aérés et les piscines. Les thèmes abordés sont : la pratique des activités physiques, la nutrition, les risques de l'exposition au soleil, et les addictions (selon les âges). Dans les établissements scolaires, les infirmières scolaires et les enseignants sont partie prenante des actions. La délégation fournit le matériel pédagogique et peut participer avec ses bénévoles.

Chaque fois que cela est possible la délégation agit en partenariat avec les autres acteurs de santé (Oncoloiret, ADOC, associations de malades...).

Elle est également présente sur de nombreuses manifestations pour informer le public : fête des associations de Montargis, fête de l'Europe d'Amilly, marchés de Noël, Journée de cancérologie d'Amilly, etc.

La délégation favorise l'innovation au profit des malades. C'est ainsi qu'elle a organisé la journée départementale de sport santé en septembre 2015 à Montargis. Cela a débouché sur des réalisations concrètes : escrime adaptée, aviron adapté, marche douce, shadow-boxing adapté, qui sont désormais accessibles aux malades, sans compter les sections de « sport doux » développées par les clubs sportifs et qui s'adressent à tous. Ce résultat est très positif quand on sait que la pratique régulière d'une activité physique modérée est un facteur de prévention



La socio-esthétique, l'un des soins de support proposé par la Ligue contre le Cancer aux malades suivis en oncologie au CHAM.

réduisant sensiblement le risque de développer certains cancers et d'autres pathologies, que cela améliore la convalescence et diminue très nettement le risque de récurrence.

Pour continuer et développer son action, la délégation recherche de nouveaux bénévoles. Les tâches sont diverses. Toutes les bonnes volontés et toutes les compétences sont les bienvenues.

La délégation intervient :

- Le premier mardi de chaque mois dans le hall du CHAM de 9h à 12h
- Tous les jeudi au Centre de radiothérapie de 9h à 12h
- Sur rendez-vous au local 13 rue du Port St Roch à Montargis

Pour plus d'information :

Tel : 06 77 78 03 60

Email : n.alix.na@gmail.com

Facebook :

Ligue-contre-le-cancer-Delegation-de-Montargis ■

Nicolas ALIX
Ligue Contre le Cancer

L'ONCO-GÉRIATRIE AU CHAM



Les consultations d'Onco-Gériatrie (OG) ont débuté en octobre 2016 au CHAM avec le Dr Marie POPA, gériatre, et Mme Corinne DELIONNET, IDE* à l'Hôpital De Jour.

L'idée avait germé déjà en 2011 alors que le Dr POPA pilotait l'Équipe Mobile de Gériatrie et que des demandes émanait du service d'oncologie pour des évaluations de personnes âgées atteintes de cancer.

Le projet prend forme par des inscriptions à des formations spécifiques (DIU* d'Oncologie et Hématologie du sujet âgé à Paris pour le Dr POPA en 2015-2016 et DU* d'OG à Nantes pour

Mme DELIONNET en 2016-2017) financées par l'antenne OG du réseau Oncocentre.

Cette antenne financera aussi le temps soignant de Mme DELIONNET à hauteur de 15 %.

Les consultations ont lieu le jeudi. Le plus souvent, en externe (salle de consultation MAG*) et parfois en service d'hospitalisation (oncologie, gastro-entérologie, chirurgie, etc.) au lit du patient. Le Dr POPA et Mme DELIONNET participent également aux 2 RCP* hebdomadaires (gynécologique le jeudi à 12h et autres spécialités le jeudi à 17h) permettant l'échange direct avec les spécialistes.

Les spécialistes leur adressent des patients âgés de plus de 75 ans : soit en amont de la RCP, afin

d'apporter des arguments supplémentaires pour la décision qui sera prise lors de cette réunion (choix du médecin adresseur qui aura repéré une vulnérabilité susceptible de modifier la prise en charge oncologique ou support par le G8 : questionnaire de repérage des fragilités), soit au moment de la RCP pendant la discussion sur la thérapeutique.

Leur rôle est de poser des diagnostics gériatriques et les propositions thérapeutiques qui en découlent, évaluer les interactions entre ces diagnostics et les thérapeutiques oncologiques spécifiques prévues.

Les consultations se déroulent en binôme médecin/IDE (histoire de la maladie oncologique, mode de vie, comorbidités, état nutritionnel, état cognitif et thymique, autonomie, étude du traitement chronique, état cutané, fonctions sensorielles, évaluation de la douleur) durant 1h15-1h30. Les courriers sont adressés au médecin adresseur, aux autres spécialistes concernés le cas échéant et bien sûr au médecin généraliste traitant.

Il est demandé à chaque patient de venir accompagné d'un proche de son choix.

Le bilan après 11 mois d'activité est positif. Le Dr POPA et Mme DELIONNET ont été sollicitées pour 51 consultations effectives entre octobre 2016 et août 2017.

Voici quelques caractéristiques des patients : une moyenne d'âge de 84,9 ans dont 60 % de femmes. Les pathologies cancéreuses les plus représentées étaient : le cancer du sein (21,6 %), les cancers colo-rectaux (19,6 %), les cancers urologiques (13,7 %), les autres cancers gynécologiques (11,8 %), les autres cancers digestifs (11,8%). Le reste (15,7 %) regroupait : les cancers du

poumon, l'ORL, un sarcome et les hémopathies malignes. 3 patients avaient des métastases sans primitif retrouvé.

Le profil typique du patient est une femme, avec des comorbidités importantes (score CIRS-G élevé - 82,3 % des cas), polymédiquée (≥ 5 médicaments, 80 % des cas), à l'autonomie personnelle préservée (ADL moyen 5/6) mais à l'autonomie instrumentale (IADL) altérée, sans risque d'escarre (Braden moyen 18,8/23), avec un OMS entre 1 et 2, à risque de dénutrition (score MNA dépistage ≤ 11 chez 73 % des patients) et avec une cognition correcte (60 % ont un MMSE $\geq 24/30$).

L'évaluation se conclut par des recommandations gériatriques et un avis sur la prise en charge thérapeutique oncologique proposée par le spécialiste.

L'accueil des différents protagonistes a été chaleureux (médecins spécialistes, IDE dans les services de soins). Une certaine réticence se fait sentir chez les patients lorsqu'ils sont contactés pour fixer la date du RDV (le mot « gériatrie » faisant peur, le contact avec un nouveau médecin chez des patients déjà très sollicités -oncérologue, chirurgien, radiothérapeute, IDE d'annonce, aides à domicile, etc.- semble être une contrainte supplémentaire). Cette réticence s'amende vite au cours de la consultation !

Les projets pour cette fin d'année 2017 sont l'informatisation de la demande d'avis (ORBIS) et de l'Évaluation Gériatrique Standardisée et la mise en place d'une consultation de suivi. ■

Dr Marie POPA
Médecin Gériatre

IDE : Infirmière Diplômée d'Etat

DIU : Diplôme InterUniversitaire

DU : Diplôme Universitaire

MAG : Médecine Aiguë Gériatrique

RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire

SERVICE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Depuis le 3 juillet 2017, le service de Chirurgie Ambulatoire est situé au niveau 2 du CHAM (au lieu du 4ème niveau), dans un service refait à neuf. Il compte 12 places et est désormais positionné au même étage que le bloc opératoire, pour une meilleure optimisation des flux et un meilleur confort pour le patient. En 2014 au CHAM, 32% des séjours en chirurgie étaient en ambulatoire,

pour évoluer à 42% à fin juillet 2017.

La chirurgie ambulatoire permet l'hospitalisation de moins de 12 heures, sans hébergement de nuit. Elle comprend les actes chirurgicaux programmés – et impérativement réalisés – dans le cadre sécurisé d'un bloc opératoire en vue de la sortie du patient le jour même de son intervention, sans risque majoré.



UNE PRISE EN CHARGE SÉCURISÉE ET ORGANISÉE

La chirurgie ambulatoire ne repose pas uniquement sur la réalisation de gestes de « petite » chirurgie : elle recouvre aussi des actes de haute technicité, identiques à ceux réalisés lors d'une hospitalisation complète.

Ce n'est pas l'acte qui est ambulatoire mais le patient : dès lors, la prise en charge repose sur une **organisation structurée, toute entière centrée sur les patients**. Tous ne sont pas éligibles à une intervention en ambulatoire : une évaluation préopératoire est réalisée autour du rapport bénéfices/risques en tenant compte du degré de maturité de l'unité qui pratique la chirurgie ambulatoire ainsi que des conditions du retour au domicile.

QUELS BÉNÉFICES ?

- ▶ **Des bénéfices pour les patients**, avec des interventions intégrant le même niveau de qualité et de sécurité des soins que ceux pratiqués en hospitalisation conventionnelle, une limitation du risque infectieux et de la perte de repères – surtout chez les personnes âgées – et un suivi systématique par l'unité de chirurgie ambulatoire
- ▶ **Des bénéfices pour les équipes hospitalières**, avec une optimisation des temps d'utilisation des infrastructures et des blocs, l'opportunité d'améliorer la qualité des prises en charge et de développer de nouvelles pratiques tant techniques qu'organisationnelles, des personnels fédérés autour d'un projet médical commun, une image moderne et attractive de l'établissement contribuant à attirer une patientèle plus nombreuse

PLUS D'INFORMATION :

www.sante.gouv.fr/chirurgie-ambulatoire



LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Une maladie contagieuse et potentiellement grave

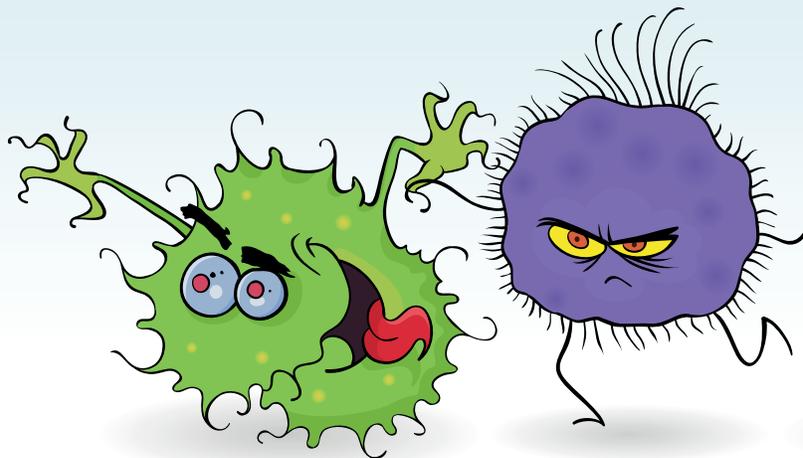


Se protéger,
c'est protéger les patients
et son entourage.

Faites-vous vacciner !



Le Directeur, Le Président de CME, La Direction des Soins



Les soignants sont particulièrement invités à se faire vacciner en raison de la nature même de leur métier qui les conduit à prendre en charge des personnes fragilisées.

Afin que chaque agent du CHAM soit éclairé, une plaquette d'information sur la grippe a été distribuée avec la fiche de paye de septembre.

Parallèlement, une vaste campagne d'affichage à l'adresse des patients, visiteurs et des professionnels du CHAM a débuté en Octobre.

Quelles que soient vos interrogations, vous êtes invités à contacter le Service de Santé au Travail au 02 38 95 91 10 ou le SPRI (Service de Prévention du Risque Infectieux) au 02 38 95 94 35. ■

La saison automno-hivernale approche et apporte son lot d'infections virales, parmi lesquelles la grippe et la gastroentérite.

Leurs caractères extrêmement contagieux doivent inciter chacun à respecter les règles d'hygiène essentielles permettant de limiter la propagation virale :

- Désinfection des mains par friction hydroalcoolique
- Port de masque de soins en cas de rhume ou de toux

Par ailleurs, la vaccination antigrippale constitue un élément essentiel de la prévention. Non seulement, elle permet à chacun de réduire le risque d'avoir la grippe mais elle représente également une démarche civique en limitant la transmission.

RECETTES DU SERVICE DIÉTÉTIQUE

ENTRÉE

Velouté de potimarron et sa crème de parmesan



Pour 6 personnes / 20 min de préparation / 30 min de cuisson

- 800 g de potimarron
 - 100 g d'oignons
 - 30 g de beurre
 - 30 cl de fond blanc de volaille
 - Quelques brisures de châtaigne
 - Ciboulette
 - Huile d'olive
 - Vinaigre balsamique
- Pour la crème de parmesan :
- 15 cl de crème fleurette
 - 30 g de parmesan
 - Sel, poivre

Faites revenir les oignons ciselés dans le beurre. Ajoutez le potimarron coupé en morceaux. Déglacez avec le fond de volaille. Faites cuire environ 20 min à la casserole, puis passez au blender. Assaisonnez.

Pour la crème de parmesan : montez la crème en chantilly, puis ajoutez le parmesan râpé. Vérifiez l'assaisonnement.

Pour le dressage : Versez le velouté dans une assiette ou dans un bol, ajoutez quelques brisures de châtaigne, puis la crème de parmesan et la ciboulette ciselée. Finissez avec un trait d'huile d'olive et de vinaigre balsamique.

Intérêt nutritionnel

Le potimarron est un légume qui appartient à la famille des cucurbitacées que l'on récolte entre septembre et novembre. Il tire son nom de son goût et de sa texture, à la croisée entre le potiron et le marron. Il bénéficie également de toutes leurs vertus nutritionnelles, étant riche en :

- vitamine A (100 g de potimarron cuit apporte deux fois plus de Béta-carotène que la carotte) agissant

notamment sur le vieillissement de la peau, la résistance de l'organisme aux infections, la vue et la croissance normale des os et des dents ;

- en potassium intervenant notamment, dans le système nerveux, la fonction musculaire et la pression sanguine.

Il contient aussi de la vitamine C, de la vitamine B9, du manganèse, des antioxydants (lutéine, zéaxanthine, bêta-criptoxanthine). Pensez à conserver ses graines car elles sont également comestibles.

Le parmigiano reggiano, francisé en parmesan, est un fromage italien traditionnel de lait de vache, produit dans une zone très limitée en Emilie-Romagne au sud de la Lombardie. Les médecins et les nutritionnistes italiens s'accordent pour affirmer que le parmesan peut jouer un rôle important dans un régime alimentaire équilibré. Sa haute teneur en protéines, sa grande digestibilité et sa concentration en calcium, phosphore et vitamines indispensables en font un allié à tout âge. Son taux de cholestérol est le plus bas parmi tous les fromages, il n'en garde pas moins une densité énergétique importante qui doit s'intégrer en quantité raisonnable dans l'alimentation.

PLAT

Champignons farcis



Pour 4 personnes / 20 min de préparation / 30 min de cuisson

- 8 gros champignons
- 2 escalopes de veau
- 1 carotte
- 1 poignée de raisins secs
- 1 oignon
- 1 jaune d'œuf
- 1 pincée de piment
- 1 filet de citron

- Persil
- Huile d'olive
- Sel, Poivre

Préchauffez le four au th. 6 (180° C).

Pelez et équeutez les champignons. Rincez-les, puis arrosez-les d'un filet de citron.

Pour la farce, pelez l'oignon et la carotte et mettez-les dans un mixeur avec les escalopes émincées, le persil et les raisins.

Mixez le tout, assaisonnez et ajoutez le jaune d'œuf. Dans un plat huilé, déposez les champignons et farcissez-les.

Enfournez pendant 30 min environ.

Intérêt nutritionnel

Le champignon est composé de 80-90 % d'eau ce qui lui confère une valeur calorique très basse. Riche en fibres solubles, il permet d'avoir un meilleur transit intestinal.

Le champignon est plus riche en protéines que la plupart des légumes frais et ces dernières sont mieux pourvues en acides aminés soufrés. En revanche, elles restent déficitaires en certains acides aminés indispensables (en particulier en tryptophane) et leur valeur biologique reste inférieure à celle des protéines d'origine animale auxquelles elles ne peuvent donc pas se substituer dans l'alimentation.

Le champignon participe efficacement à la couverture des besoins vitaminiques, notamment en vitamine du groupe B, des vitamines qui interviennent pour le fonctionnement neuro-musculaire et le bon état de la peau.

Le champignon est aussi une excellente source d'oligo-éléments nombreux et très variés, en particulier de sélénium, substance qui entre dans la composition des nombreuses enzymes aux propriétés anti-oxydantes et qui joue un rôle protecteur vis-à-vis des maladies cardiovasculaires et de certains cancers.

DESSERT

Mousse légère pomme-verveine



Pour 4 personnes/ 20 min de préparation / 15 min de cuisson

- 500 g de pommes
- 50 g de sucre en poudre
- 16 feuilles de verveine
- 3 blancs d'œuf
- 1 noisette de beurre

Pelez les pommes, épépinez-les. Coupez-les en morceaux. Faites-les cuire à couvert 15 minutes dans une casserole avec la noisette de beurre, le sucre, les feuilles de verveine et 2 c. à soupe d'eau.

Retirez les feuilles de verveine, mixez les pommes en compote lisse. Laissez refroidir.

Battez les blancs en neige. Incorporez-les à la compote.

Gardez au frais jusqu'au moment de servir.

Intérêt nutritionnel

La pomme est un fruit modérément énergétique. Ses glucides fournissent l'essentiel de ses calories.

Ils contribuent également à sa saveur sucrée, la touche acidulée étant apportée par des acides organiques.

Elle renferme plus de 84 % d'eau, dans laquelle sont dissous de très nombreux minéraux et oligo-éléments :

potassium, phosphore, zinc, cuivre, manganèse. Sa peau et

sa chair comprennent un large éventail de vitamines : vitamine C, vitamines du groupe B, vitamine E, vitamine A, en quantités modérées toutefois.

La pomme contient également une grande variété de composés antioxydants, notamment des flavonoïdes.

Ses fibres sont abondantes et composées en majorité de matières pectiques solubles utilisées notamment pour gélifier les confitures.

La verveine citronnelle (ou odorante), qui ne doit pas être confondue avec la verveine officinale, est une plante conseillée dans le traitement des états dépressifs, de l'anxiété et du stress.

Elle agit, en parallèle, sur les troubles gastro-intestinaux qui leur sont liés. Elle contient, en effet, des terpénoïdes et des mucilages, énergisants et astringents.

La verveine citronnelle est également une plante digestive, qui va traiter les maux d'un après-repas difficile (ballonnements, flatulences ou nausées). ■



Service Diététique

LA DÉMATÉRIALISATION

Le CHAM vers le zéro papier

Depuis plusieurs années, le CHAM travaille sur la dématérialisation des échanges entre l'ordonnateur (le CHAM) et le comptable (Trésor Public).

Un projet qui embarque tous les acteurs de la chaîne des dépenses et recettes : DALT, DRH&AM, pharmacie, laboratoire, finances, informatique, service aux patients...

Innovant et supprimant l'utilisation et la manipulation de cartons de ramettes de papier, le CHAM a, dès 2001, dématérialisé ses titres de recettes avec le Trésor Public.

Une signature électronique depuis 2015

Depuis l'automne 2015, ce sont les bordereaux de mandatement des factures fournisseurs (ordres de payer) qui sont signés électroniquement et envoyés par un flux normé au comptable public. Cette première phase a nécessité un travail de paramétrage et de « nettoyage » des bases fournisseurs et tiers.

Un projet préparé sur plusieurs mois

Fort d'un travail mené depuis mai 2016 avec les différents services « acheteurs », les services informatiques et financiers, le service aux patients, l'éditeur Agfa Healthcare mais aussi avec la comptable publique de Montargis et la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques), la dématérialisation de la chaîne des dépenses et des recettes a pris tout son sens au 1er janvier 2017.

Ce projet a été piloté par Madame CALINON, service informatique, et Madame POIDRAS, service financier, dès l'été 2016 afin d'accompagner les différents acteurs, notamment par des formations.

Des commandes dématérialisées

Alors que les commandes de la pharmacie et du laboratoire sont adressées en dématérialisé depuis 2004 aux fournisseurs, via Hospitalis (portail d'informations et d'échanges de données entre les établissements de soins et leurs fournisseurs), la DALT et le laboratoire dématérialisent également leurs commandes depuis le début de l'année.

Pour tous les services, les achats sont engagés à partir d'une commande sur laquelle un code référence service est indiqué aux fournisseurs.

En effet, la **télétransmission des factures numériques** vers les établissements publics (hôpitaux, communes, collèges, universités...) devient obligatoire dès 2017 pour les entreprises de plus de 5000 salariés. Ainsi, ce sont déjà 1 800 factures qui ont été traitées via le portail Chorus Portail Pro (CPP). Les factures encore reçues par papier sont scannées et intégrées dans

l'applicatif de gestion financière, jusqu'à généralisation de la facture électronique en 2020. Au 1er janvier 2018, les entreprises ayant 250 salariés et plus devront transmettre leurs factures électroniques, ce qui diminuera le volume de factures à scanner.

Le CHAM est allé encore plus loin dans cette démarche en s'appuyant sur la Gestion Electronique des Documents (GED) et le module de gestion, développés par l'éditeur Agfa Healthcare.

La chaîne de la dépense entièrement dématérialisée

S'agissant des dépenses, les pièces justificatives ont toutes été remises à plat avec le comptable, en s'appuyant sur le décret de 2016. Ainsi, tous les marchés, la majorité des bons de livraisons, les factures, les RIB... sont tracés et dématérialisés au CHAM. Le mandatement des factures se fait désormais sans papier mais avec deux écrans. Les recherches de documents sont ainsi facilitées.

Les pièces justificatives RH en 2018

Les pièces justificatives du cycle ressources humaines vont également être dématérialisées au plus tard pour début 2018.

Un contrôle interne innovant et un vrai pilotage des dépenses

La mise en œuvre de ce projet a été très structurante pour l'organisation du circuit des factures, la constatation du service fait permettant la liquidation d'une facture fournisseur et l'instauration d'une comptabilité d'engagement. Notre commissaire aux comptes a salué cette démarche innovante lors de l'audit sur le processus de contrôle interne des achats en septembre dernier. La traçabilité des opérations fortifie ainsi la piste de l'audit.

Une belle évolution et un projet réussi

La réussite de ce projet est dû à l'implication, l'investissement des acteurs et l'accompagnement au quotidien des pilotes.

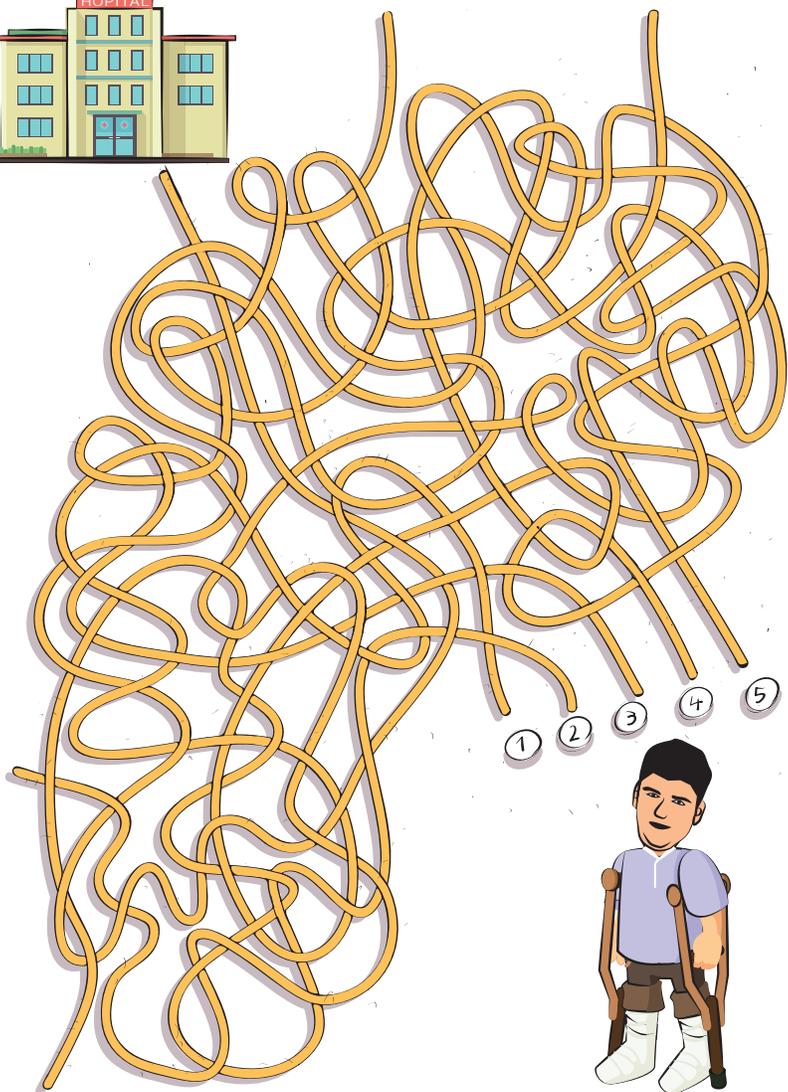
Il est à souligner que la certification des comptes et le passage à la dématérialisation sont une vraie révolution pour le travail quotidien des acteurs de la chaîne de la dépense. Cette opportunité a aussi permis de renforcer les relations humaines entre les différents services, mais également avec le comptable public. ■

Nadia CRITON

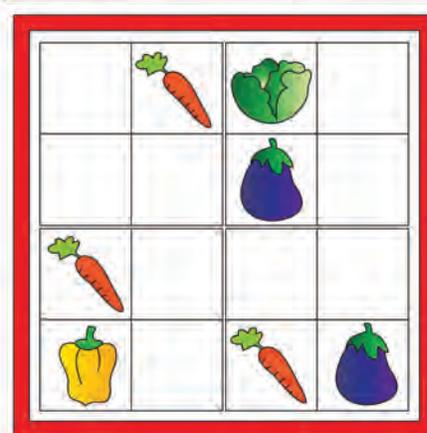
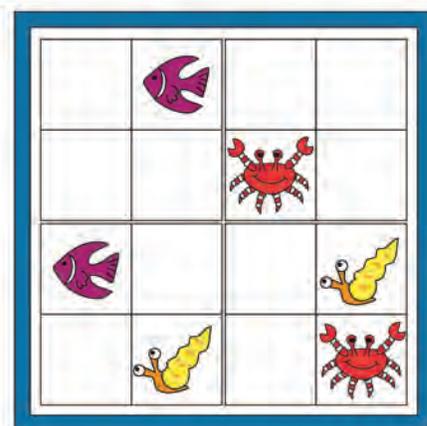
Directrice des Finances
et des Relations avec les Usagers



Labyrinthe : trouvez le bon chemin



Sudoku Junior



Trouvez les 10 différences



Réponses :



RÉGLEZ VOTRE FACTURE EN LIGNE AVEC **TIPI**

— (**T**itre **P**ayable sur **I**nternet) —



Rendez-vous sur
www.ch-montargis.fr



La **GRIPPE** saisonnière
se propage très vite et partout !



PROTÉGEZ-VOUS,
AINSI QUE VOTRE ENTOURAGE !

**FAITES-VOUS
VACCINER !**

REDUisons D'EFFORT POUR DEUX FOIS PLUS DE PROTECTION

MNH SANTÉ
1 MOIS
OFFERT⁽¹⁾

MNH PREV'ACTIFS

Une protection
astucieuse de vos revenus

3 MOIS
OFFERTS⁽²⁾

+ 1 MOIS OFFERT
SUPPLÉMENTAIRE⁽³⁾
SUR CHAQUE GARANTIE
POUR TOUTE ADHÉSION
SIMULTANÉE

Mutuelle hospitalière
www.mnh.fr

PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ **Stéphanie Vong**, conseillère MNH,
06 45 07 90 62, stephanievong@mnh.fr
- ▶ **Sandra Nelas**, correspondante MNH,
02 38 95 90 13, snelas@ch-montargis.fr



(1) Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents de la MNH (n'ayant pas été adhérents de la MNH au cours des 12 derniers mois) en catégorie 1, 2 ou 3 au sens de notre règlement mutualiste, disponible sur www.mnh.fr, valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 janvier 2017 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} février 2017 : 1 mois de cotisation gratuit. • (2) Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à « MNH Prev'actifs » (n'ayant pas été adhérents « MNH Prev'actifs » au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 décembre 2016 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 janvier 2017 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1^{er} avril 2016 au 1^{er} février 2017 : 3 mois de cotisation gratuits. • (3) Offre valable pour toute signature simultanée d'un bulletin d'adhésion « MNH Santé » en tant que membre participant et d'un bulletin d'adhésion « MNH Prev'actifs » (à moins de 30 jours d'intervalle), sous réserve d'acceptation des adhésions par MNH et MNH Prévoyance ; offre valable pour des bulletins d'adhésion signés entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 décembre 2016 prenant effet du 1^{er} septembre 2016 au 1^{er} février 2017. 1 mois supplémentaire sur chaque contrat.